

**CinePrest enregistré le 24 septembre 2019 sous le numéro W281009530
En Préfecture d'Eure-et-Loir**

**Assemblée Générale Ordinaire du 3 février 2025
au foyer communal de Saint-Prest.**

Procès-verbal

Suite à la convocation du président, envoyée par courriel le 16 janvier 2025, les adhérents de l'association se sont réunis en assemblée pour délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

L'assemblée s'est tenue conformément à l'article 7 des statuts de janvier 2024.

Le quorum du tiers des adhérents étant respecté, 31 personnes présentes ou représentées sur un total de 84 adhérents, la séance a donc pu débuter à 18h57 pour délibérer sur l'ordre du jour.

Le président ouvre la séance en remerciant l'assistance, ainsi que M. Jacques Goupil, élu municipal, de leur présence.

Les statuts et le règlement intérieur étaient disponibles pour consultation.

L'assemblée générale a été présidée par Jean-Pierre BORIE, assisté de Jannick MOERAU pour le secrétariat et de Jean-Bernard LEFOIX en tant que scrutateur.

La municipalité était représentée par M. Jacques GOUPIL, 3^e adjoint du conseil municipal de la mairie de Saint-Prest en charge des finances.

L'ordre du jour qui avait été communiqué et sur lequel les adhérents ont pu exprimer est le suivant :

1) Présentation du rapport moral par Jannick MOREAU

L'association CinePrest, créée sur une idée de Jean TRAISSAC, mais aussi de Nicole et Jean FERRIERE, a vu le jour le 24 septembre 2019.

En Mars 2023, Jean TRAISSAC a fait appel aux spectateurs lors des séances pour venir le soutenir dans le fonctionnement de l'association.

L'année 2024 fut une année de transition pour CinePrest avec :- La modification de ses statuts.

- Le souhait de Jean TRAISSAC de se mettre en retrait de la présidence de CinePrest.

- La création d'une commission films composée de quelques adhérents de l'association.- Le transfert de propriété des équipements et partiellement du matériel audiovisuel, envers l'association, moyennant un dédommagement financier de la part de CinePrest.

- La création d'une section d'initiation cinéaste animée par Jean TRAISSAC et Sol BALLESTER. Nous remercions chaleureusement monsieur Jean-François PLAZE, qui a mis à disposition gracieusement un espace au Moulin de Plateau. Cela permet de réaliser les réunions de travail entre les formateurs et les stagiaires.

A l'issue de cette initiation, un court-métrage verra le jour et une projection sera proposée aux adhérents de l'association et aux personnes qui souhaiteront y assister.

- Une convention tripartite est en cours entre la mairie, le pôle PEP et CinePrest dans un cadre périscolaire pour faire découvrir le 7ème art aux enfants de Saint-Prest.

- Suite à la décision de Jean TRAISSAC de se mettre en retrait de la présidence, un procès-verbal a enregistré la cooptation d'un membre du bureau pour assurer la présidence jusqu'à la prochaine assemblée générale de ce jour.

Cette transition a été assurée par le bureau actuellement en place que vous avez élu pour l'exercice 2023.

Il vous sera demandé au cours de cette assemblée de valider ce bureau pour l'exercice 2025.

A l'issue de l'année 2025, le bureau aura exercé son mandat de 3 ans d'exercice. Il sera démissionnaire, avec la possibilité pour les membres sortants de se représenter.

Il sera fait appel à candidatures pour la composition du bureau de 2026.

Ce nouveau bureau devra prendre en charge la destinée du ciné-club de Saint-Prest et en assurer la pérennité.

2) Présentation des activités 2024 par Jean-Luc VERSPIREN

Les activités de l'année 2024 ont été présentées par Jean-Luc VERSPIEREN, 7 séances de projection payantes, soit 198 entrées d'adhérent et 37 entrées << libres >>. Nous avons été 34 personnes en moyenne à assister aux séances.

Stage de formation au langage cinématographique

Démarrage le 5 octobre.

Objet : Initiation et mise en pratique.

6 stagiaires et 2 formateurs.

4 séances de 3 heures ont eu lieu au moulin de Plateau à Saint-Prest.

Prestations au service d'associations (voir détail en annexe)

Prestations au service des écoles *

<< Les enfants et le cirque >> 01/07/2024)

Prestations à la demande de la mairie * (voir détail en annexe).

Projection de la vidéo du week-end << 39-45 en scène >> (04/10/2024) *

Support technique audio-vidéo à la soirée des vœux du maire *

* : prestations gratuites

5 réunions des membres du bureau

1 réunion des adhérents de l'association en assemblée générale extraordinaire et ordinaire.

7 réunions de la commission films

3) Validation des comptes de l'exercice 2024.

Le rapport de l'exercice 2024 arrêté au 31/12/2024 et présenté par Jean-Luc VERSPIEREN, que nous remercions pour son excellent travail et sa pugnacité dans le suivi et la gestion des dépenses de l'association.

Total des charges : 3137,82

Total des produits : 3847,10

Résultat = 709,28

Prévu : 4100

Voir rapport du réviseur aux comptes, M. LEPLATRE en annexe.

Après la présentation détaillée, qui se trouve en annexe de ce procès-verbal, l'assemblée s'est prononcée: par vote - contre 0 voix – abstention 0 voix - pour 31 voix

Le compte de résultats 2024 est accepté à l'unanimité.

Le bilan des séances de 2024 fait apparaître un résultat négatif de : **506,24**. La subvention de la mairie de mille euros permet d'équilibrer le compte de résultats.

Pour un bilan financier plus positif en 2025, l'objectif serait d'accueillir au minimum 40 personnes par séance.

4) Validation des activités 2025.

- 8 séances de projection payantes :
Une commission interne à l'association présélectionne 6 films et les présente à l'issue de chaque séance. Le vote des spectateurs détermine le film qui sera projeté à la séance suivante.
- Stage Ce formation au langage cinématographique.
- Conférence << La technique cinématographique>
- Prestations au service d'associations- Participation demandée : 60 € / séance (hors droits)
- Formation périscolaire : Faire découvrir le monde du septième art aux enfants, petits et grands
- Prestations au service des écoles.
- Prestations à la demande de la mairie.

Après la présentation détaillée, qui se trouve en annexe de ce procès-verbal, l'assemblée s'est prononcée: par vote - contre 0 voix – abstention 0 voix - pour 31 voix

le projet des activités 2025 est accepté à l'unanimité.

5) Validation du budget prévisionnel 2025

Le budget pour 2025 a été élaboré par le bureau de l'association et présenté par Jean-Luc VERSPIEREN.

Ce budget prend en compte le souhait de rendre l'association autonome sur le plan audiovisuel. Malgré l'effort réalisé en 2024 par l'association, CinePrest ne possède toujours pas son projecteur audiovisuel pour réaliser le calendrier des activités.

Ces matériels sont la propriété de Jean TRAISSAC, qui les met gracieusement, pour le moment, à la disposition de l'association.

Le détail du budget prévisionnel a été présenté à l'assemblée qui en accepte le résultat. Les points importants sont :

- a) Subventions de la mairie de Saint-Prest : 1000€ pour le fonctionnement et 1800€ à titre exceptionnel pour l'acquisition du projecteur audiovisuel. Il est à noter que cette subvention exceptionnelle a déjà été demandée en 2024. La mairie n'a pu répondre favorablement en 2024 et a proposé d'en faire la demande en 2025 pour y répondre favorablement. Le dossier déposé le 14 janvier 2025 en mairie est accompagné d'un courrier expliquant les relations avec la mairie de Saint-Prest.
- b) Subvention de fonctionnement FDVA : 1500€
- c) Prévisionnel des entrées : 1700 €
- d) Prévisionnel des cotisations : 1200 €

3/6

Soit un total des produits de 8020 €

Après délibération, le vote des adhérents confirme et adopte :

Par vote - contre 0 voix – abstention 0 voix - pour 31 voix

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité.

Le détail de la présentation est annexe au procès-verbal.

6) Présentation de la commission Films.

Danièle ANCELIN et Hanneke VERSPIEREN présentent leur activité. Jean TRAISSAC souhaite se retirer de la commission Films en juin.

Martine Carré vient rejoindre la commission. Une équipe qu'il faut étoffer !

Il serait nécessaire que la commission soit constituée par six personnes au minimum.

Cette commission se réunit une fois par mois, sauf vacances scolaires, pendant une heure trente. C'est un moment très convivial où chacun(e) présente le film qu'elle a choisi. Il faut penser au public pour faire sa sélection.

Prochaine réunion le jeudi 13 février à 17h30 chez Danièle.

Il est possible de faire des propositions de films par l'intermédiaire de l'adresse :

cineprest28@orange.fr.

La nouvelle équipe de la commission films, validée par l'assemblée générale, étudiera les souhaits en interrogeant INTER FILM, qui est notre distributeur incontournable dans la projection en public de films pour s'acquitter des droits de diffusion.

7) Présentation stage cinéaste

Jean TRAISSAC présente le stage.

C'est un stage d'initiation destiné aux jeunes et aux moins jeunes (à tous). Il a pour objectif d'apprendre à s'exprimer par l'image. « De l'écriture au film »

A partir d'une histoire écrite par le stagiaire, soit fiction soit, souvenir de vacances, soit biographie.....

Le stagiaire réalise son propre court métrage. Tarif 50€ pour les stages à venir.

Les formateurs apportent leur savoir-faire, leurs compétences, des conseils techniques, le matériel audiovisuel adéquat.

Faire un film c'est apprendre à coordonner toutes les phases, respecter les règles pour le montage, apprendre le vocabulaire technique, etc... A l'issue du stage, le stagiaire aura acquis de bonnes bases.

Un livret est à votre disposition si vous souhaitez plus d'information.

Sol BALLESTER ajoute : « un film peut être intéressant mais il peut être aussi catastrophique. »

Respecter l'ordre du montage, acquérir de bonnes bases, respect des règles...

Le but, c'est de donner envie de persévérer, de découvrir de nouvelles vocations ...

Les stages d'initiation cinéaste proposés sur Internet sont très onéreux, la technique est très pointue et évolue très rapidement.

L'association propose d'apporter la première pierre à de jeunes talents, pourquoi pas de futures cinéastes. Des contacts seront pris avec le collègue Soutine.

Les prochains stages seront proposés à 50 euros par participant.

8) Validation des entrées séances 2025 et adhésion 2026

Le bureau fait les propositions suivantes :

- Entrées adhérent : 5 euros
- Entrées libre : 7 euros
- Adhésion 2026 : 14 euro

BN : chaque nouvelle adhésion ou renouvellement sera accompagné d'une entrée gratuite à utiliser par une personne non adhérente de Cineprest .

Il a été demandé d'avancer l'heure des séances : Projection du film à 20h00.

Dates des prochaines séances :

Vendredi 28 février

Vendredi 28 mars

Jeudi 24 avril

Jeudi 29 mai

Jeudi 26 juin

La projection du 26 juin 2025 marquera la fin de la saison de programmation de CinéPrest. Le nouveau programme 2025-2026 reprendra en septembre et le calendrier sera négocié avec les services de la mairie. L'alternance des jeudis et vendredis a donné la possibilité d'accueillir de nouveaux spectateurs.

Les propositions faites par le bureau sont adoptées à l'unanimité.

Elles sont applicables dès la prochaine séance du vendredi 28 février 2025

9) Validation de la composition du bureau pour l'exercice 2025.

Le bureau s'est réuni le 26 novembre 2024 et a voté à bulletins secrets la composition du bureau qu'il vous est demandé de valider ce soir.

Le bureau a confirmé la présidence de l'association CinePrest le 24 janvier 2025, pour l'exercice 2025.

Président : Jean-Pierre BORIE.

Membre fondateur (président suppléant) : Jean TRAISSAC.

Secrétaire : Hervé GARBI.

Secrétaire suppléante : Françoise BAUMER.

Trésorier : Jean-Luc VERSPIEREN.

Suppléant : Jean-Bernard LEFOIX

Appel à candidature suite à démission d'un membre du bureau

Il est fait appel à candidatures pour occuper le 6^e siège. Les personnes présentes ne font pas acte de candidature, l'appel reste ouvert pour intégrer le bureau de CinePrest.

La composition du bureau est mise au vote de l'assemblée.

Le bureau est adopté à l'unanimité par les personnes présentes ou représentées.

NB : Si une personne venait à se présenter pour occuper le 6^e siège, elle aurait comme fonction de suppléer l'un des membres du bureau hormis la fonction de président.

10) Questions diverses

A la dernière session du mois de juin, un verre de l'amitié participatif clôturera la saison. Pour intéresser les habitants de Saint-Prest, faire un tournage dans les rues et réaliser un film. La mairie serait-elle intéressée par la réalisation de ce film ?

M. Jacques Goupil, à titre personnel, y serait favorable.

La Mairie pourra être contactée.

Les membres de l'assemblée n'ayant plus de question, la séance a été levée à 19h59

Le président de séance
Jean-Pierre BORIE

La secrétaire de séance
Jannick MOREAU

Le scrutateur de séance
Jean-Bernard LEFOIX



Pièces jointes : feuilles présences, activités 2024, compte résultats 2024, attestation exercice 2024, bilan des séances 2024, prévisions d'activités 2025, budget prévisionnel 2025,

7 séances de projection payantes

Date	Titre du film	Nombre de spectateurs
25 janvier	Rocketman	44
28 mars	Le goût des autres	39
25 avril	Mustang	29
30 mai	Le pianiste	16
27 juin	The Grand Budapest Hotel	37
11 octobre	L'échappée belle	40
28 novembre	Le huitième jour	30

soit 198 entrées d'adhérent et 37 entrées « libres ».
Nous avons été 34 personnes en moyenne à assister aux séances.

Une commission interne à l'association présélectionne 6 films et les présente à l'issue de chaque séance. Le vote des spectateurs détermine le film qui sera projeté à la séance suivante.

Stage de formation au langage cinématographique

Démarrage le 5 octobre

Objet : Initiation et mise en pratique

6 stagiaires et 2 formateurs

4 séances de 3 heures ont eu lieu au moulin de Plateau à Saint-Prest

Prestations au service d'associations

Projection de documents et sonorisation (A. G.)

- « Saint-Prest Environnement »
 - « La Vigne de Saint-Prest »
- Participation demandée : 50 € / séance
(hors droits)

Prestations au service des écoles *

« Les enfants et le cirque » (1/07/2024)

Prestations à la demande de la mairie *

Printemps de Saint-Prest : « L'école buissonnière » (18/05/2024)

Noël : « La belle et le clochard » (11/12/2024)

Projection de la vidéo du week-end « 39-45 en scène » (4/10/2024) *

Support technique audio-vidéo à la soirée des vœux du maire *

5 réunions des membres du bureau

1 réunion des adhérents de l'association en assemblée générale extraordinaire et ordinaire.

7 réunions de la commission films

* : prestations gratuites

COMPTE DE RÉSULTATS

2024 (en euros)

Au 31 / 12 / 2024	Prévu	Réalisé	Détail du réalisé	
60-ACHATS	150 1 000 200 300 300	<u>1 329,42</u>	DVD	109,24
			Achat du matériel	910,00
			Maintenance / rangement	193,76
			Consommables pour formation	0
			Réceptions	116,42
61-SERVICES EXTERIEURS	1 750	<u>1 712,17</u>	<u>Droits 2024</u>	1420,00
			« Rocketman »	= 233
			« Le goût des autres »	= 192
			« Mustang..... »	= 171
			« Le pianiste..... »	= 233
			« The Grand Budapest Hotel »	= 233
			« L'échappée belle »	= 166
			« Le huitième jour »	= 192
	500		Fournitures doc	65,80
	80		Assurance	76,37
	120		Cotisation fédération	150,00
62-AUTRES SERVICES EXT.	300	<u>96,23</u>	Publicité	39,50
	50		Frais bancaires	
	50		Internet	56,73
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL DES CHARGES	4 100	<u>3 137,82</u>		<u>3 137,82</u>

Au 31 / 12 / 2024	Prévu		Détail	
70-VENTE DE PRODUITS	1 300	1 114,00	Entrées : adh. livres	1 014,00
			Janvier = 140 54	
			Mars = 132 36	
			Avril = 100 24	
			Mai = 56 12	
			Juin = 116 48	
			Octobre = 132 42	
			Novembre = 116 6	
			Prestations :	100,00
74-SUBVENTIONS	2 000	2 000,00	Commune de Saint-Prest	1 000,00
			FDVA Eure-et-Loir	1 000,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	800	726,00	Cotisations = adhérents / séances	548,00
			stage cinéaste	150,00
			Dons =	28,00
76-PRODUITS FINANCIERS		7,10		7,10
TOTAL DES PRODUITS	4 100	<u>3 847,10</u>		<u>3 847,10</u>

Résultat = 709,28 €

Saint-Prest, le 03/01/2025

ASSOCIATION « CINEPREST »

EXERCICE 2024

RAPPORT DU REVISEUR AUX COMPTES

*

*

I-PRESENTATION DE LA MISSION :

Dans le cadre de la mission contractuelle du contrôle des comptes annuels de votre association, j'ai effectué les diligences qui m'ont paru nécessaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ces comptes annuels ont été établis par votre trésorier.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	2502.14 €
- Total des produits	3847.10 €
- Total des charges	3137.82 €

II-SITUATION FINANCIERE :

Le résultat de l'exercice 2024 se solde par un bénéfice de 709.28 €.

Le report à nouveau s'élève à 1792.86 € € avant l'affectation du résultat 2024.

III-OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Les comptes sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière de votre association à la fin de l'exercice.

Fait à Champhol, le 9 janvier 2025.

M. LEPLATRE



ASSOCIATION "CINEPREST"**BILAN au 31 décembre 2024**

ACTIF		PASSIF	
Actifs immobilisés		Capitaux propres	
Titres de participation	20,00	Report à nouveau	1 792,86
		Résultat de l'exercice	709,28
Totaux actifs immobilisés (I)	20,00	Totaux Capitaux Propres (IV)	2 502,14
Actifs circulants		Dettes	
CREDIT AGRICOLE COMPTE COURANT	510,04		
CREDIT AGRICOLE LIVRET A	1 827,10		
CAISSE	145,00		
Totaux actifs circulants (II)	2 482,14	Totaux Dettes (V)	-
Total actif bilan (III = I + II)	2 502,14	Total passif bilan (VI = IV + V)	2 502,14

BILAN DES SEANCES 2024

Date	Titre du film	Entrées adhérents 4 €	Entrées libres 6 €	Dons €	Recette €	Adhé- sions *	Re ad- hésions	DVD €	Droits €	Coût séance	Bilan séance
25/01	Rocketman	35	9	1,00 €	195,00 €	3			233,00 €	233,00 €	- 38,00 €
28/03	Le goût des autres	33	6	1,00 €	169,00 €	2		21,39 €	192,00 €	213,39 €	- 44,39 €
25/04	Mustang	25	4	1,00 €	125,00 €	1		25,62 €	171,00 €	196,62 €	- 71,62 €
30/05	Le pianiste	14	2	1,00 €	69,00 €	0		11,40 €	233,00 €	244,40 €	- 175,40 €
27/06	The Grand Budapest Hotel	29	8	1,00 €	165,00 €	0		9,18 €	233,00 €	242,18 €	- 77,18 €
11/10	L'échappée belle	33	7	4,00 €	178,00 €	7	18	9,46 €	166,00 €	175,46 €	2,54 €
28/11	Le huitième jour	29	1		122,00 €	4	3	32,19 €	192,00 €	224,19 €	- 102,19 €
		198	37	9,00 €	1 023,00 €	17	21	109,24 €	1 420,00 €	1 529,24 €	- 506,24 €

* d'abord 10 €, puis 12 € à partir d'octobre 2024

8 séances de projection payantes

Vendredi 31 janvier
Vendredi 28 février
Vendredi 28 mars
Jeudi 24 avril
Jeudi 29 mai
Jeudi 26 juin
octobre
novembre

Une commission interne à l'association présélectionne 6 films et les présente à l'issue de chaque séance. Le vote des spectateurs détermine le film qui sera projeté à la séance suivante.

Stage de formation au langage cinématographique

Objet : Poursuite de l'initiation au moulin de Plateau à Saint-Prest
Mise en pratique : tournage d'un court-métrage dans les environs.
6 stagiaires et 2 formateurs.

Conférence « La technique cinématographique »

Prestations au service d'associations

Projection de documents et sonorisation (A. G.) :

- « Saint-Prest Environnement »
 - « La Vigne de Saint-Prest »
 - « Le mammoth »
- Participation demandée : 60 € / séance
(hors droits)

Projection de film :

- « Alliances Terrestres » pour l'association « Saint-Prest Environnement »

Formation périscolaire :

Faire découvrir le monde du septième art aux enfants petits et grands

Prestations au service des écoles

Prestations à la demande de la mairie

	Réalisé 2024	Prévisions 2025	
60-ACHATS	109,24	DVD =	160
	1103,76	Matériel de projection : vidéoprojecteur + PC	1 800
		Consommables pour formation	400
		Matériel pour formation cinématographique	1 500
		Maintenance du matériel	400
	116,42	Réceptions	300
	1 329,42		4 560
61-SERVICES EXTERIEURS	1 420,00	Droits	1 700
	65,80	Fournitures doc	200
	76,37	Assurance	80
	150,00	Cotisation fédération	150
	1 712,17		2 130
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	39,50	Publicité	220
		Frais de tournage	1 000
	56,73	Frais bancaires	40
	96,23	Internet	70
			1 330
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES			
TOTAL DES CHARGES	3 137,82		8 020

	Réalisé 2024	Prévisions 2025	
70-VENTE DE PRODUITS	1 014,00	Entrées	1 700
	100,00	Prestations et formation périscolaire	520
74-SUBVENTIONS	1 000,00	Cne de St-Prest (subv. de fonctionnement)	1 000
		Cne de S-Prest (subv. exceptionnelle)	1 800
	1 000,00	FDVA Eure-et-Loir	1 500
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	726,00	Cotisations = adhérents aux séances	1 200
		stage cinéaste	300
76-PRODUITS FINANCIERS	7,10		
TOTAL DES PRODUITS	3 847,10		8 020